

# Renée et Jean Losq mémoires de Résistance en pays nantais



*Résistance et déportation  
Jean et Renée Losq.*



# **Association *Au bord du fleuve***

Conservation et valorisation du patrimoine de Sainte-Luce-sur-Loire

## **Auteurs**

Marie-France Le Strat, Brigitte Biche, Martine Lamotte, Amélie Ruph

## **Mise en page**

Geneviève Bernardot-Bergeot

## **Remerciements**

Les auteures remercient chaleureusement les associations et les personnes qui leur ont prêté des documents, prodigué des conseils et apporté leurs témoignages : *ARAC* (Jean-Noël Badaud), *Comité du souvenir* (Joël Busson, Carlos Fernandez), Jean Bourgeon, Louis Le Bail, Thierry Saurat.

Elles remercient tout particulièrement Marc Grangiens pour sa relecture avisée.

Elles remercient également les services des Archives départementales de Loire-Atlantique et municipales de Nantes.

Elles expriment leur profonde gratitude à Jeannine Losq-Bernard (décédée en janvier 2013), Renée Losq-Damotte, Martine Conan, pour leurs témoignages et les prêts des photos et documents de famille.

**Ce document est édité par la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire en janvier 2013**

Première de couverture : dessin à l'encre de Jean-Noël Badaud, mai 2012.

## Sommaire

- Préface du maire
- Jean et Renée Losq, un couple de résistants des Batignolles
- La Résistance de 1940 à 1942 dans le Pays nantais
- Le Procès des 42
- La Résistance de 1943 à 1945 dans le Pays nantais
- Programme de la Résistance pour l'après-Libération
- Renée Losq de 1943 à 2003
- Bibliographie – sigles



*Espérance*, sculpture d'Anne Le Louarn,  
installée en février 2013, place Jean Losq

# La préface du maire

Renée et Jean Losq, l'esprit de résistance

À l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire du Procès des 42 de 1943, en lien avec la famille de Renée et Jean Losq, le *Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et de Nantes* et l'*ARAC (Association républicaine des anciens combattants)*, la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire rend hommage à Renée et Jean Losq, un couple d'ouvriers et résistants.

Ils incarnent localement l'une des grandes tragédies du siècle passé et un esprit de résistance que nous souhaitons célébrer et transmettre.

Sainte-Luce-sur-Loire n'a pas été le lieu de hauts faits historiques durant la seconde guerre mondiale, même si les Lucéennes et les Lucéens ont souffert du conflit dans leur chair et dans leur vie quotidienne.

Renée Losq n'a rejoint notre communauté locale qu'en 1952, après l'exécution de Jean par les Nazis en 1943 et après sa déportation dans les camps de Ravensbrück et Mauthausen.

Elle s'installe alors au village de Bellevue avec sa famille.

Renée ne quittera plus jamais la commune, dont elle fut pendant un demi-siècle une figure éminente et respectée, témoignant régulièrement de l'horreur de la guerre et de la barbarie nazie.

Elle est décédée il y a presque dix ans, mais son souvenir est intact dans la mémoire et dans le cœur de celles et ceux qui ont eu la chance de la rencontrer et de l'écouter.

J'ai l'honneur d'en faire partie.

Aujourd'hui, avec la pose d'une stèle place Jean-Losq, avec le remarquable travail mené pour ce document par l'association du patrimoine *Au bord du Fleuve*, nous avons souhaité évoquer le parcours d'un couple d'ouvriers et de militants dans la tourmente de la guerre.

Renée Losq n'était pas une femme de discours, ni une femme de mots.

Elle fut une femme d'action, de détermination, d'engagement, de courage et de sacrifice, confrontée à des questions de vie ou de mort.

Se souvenir de Renée et Jean Losq en 2013 n'est pas uniquement un geste de commémoration du passé, c'est un acte tourné vers le futur et les nouvelles générations.

Renée et Jean Losq, comme tous leurs camarades résistants, comme les héros du procès des 42 de 1943, ont sacrifié beaucoup pour leur pays, pour la liberté, pour construire le retour à une démocratie alors bafouée.

Nous leur devons une Europe en paix.

Cet héritage nécessite chaque jour notre mobilisation, notre vigilance, une résistance de tous les instants à l'intolérance, au rejet de l'autre, à la xénophobie, cette résistance dont Renée Losq fut l'une des héroïnes, modeste et discrète, forte et fragile, une survivante qui consacra ses dernières années à la transmission de la mémoire des déportés et des victimes des camps.

Nous dédions ce document à la famille de Renée et Jean ainsi qu'à toutes celles et ceux pour qui la résistance n'est pas uniquement un acte du passé mais un engagement aujourd'hui et demain.

**Bernard Aunette**, maire de Sainte-Luce-sur-Loire.



*Les fiancés, Jean et Renée en 1930 (coll. familiale)*



*Les 7 enfants en 1942 (coll. familiale)*

# Renée et Jean Losq, un couple de résistants des Batignolles

## L'usine des Batignolles et les cités ouvrières

En 1917, la compagnie de construction de locomotives Batignolles Châtillon de Paris décide d'installer une usine à Nantes, à Saint-Joseph-de-Porterie et crée la société LBC<sup>1</sup>.

À Pâques, le père Châtellier, curé de Saint-Joseph, s'inquiète de la construction d'une si grande usine sur sa paroisse. Néanmoins, le 16 octobre 1920, il est invité à venir bénir la nouvelle usine. Bon nombre de Portériens y sont embauchés.

Pour les Batignollais, *les paysans de Saint-Joseph-de-Porterie étaient des péquenots dont les femmes se baladaient en chapeaux à oiseaux et à groseilles. Pour les Portériens, les ouvriers étaient des fainéants qui foutaient le camp du travail dès que retentissait le cornard de six heures du soir*<sup>2</sup>. Mais petit à petit les uns et les autres apprennent à se connaître.

Les effectifs du personnel croissent très vite (700 à 3 500 de 1920 à 1922) et l'entreprise doit alors faire appel à des ouvriers bretons et vendéens ainsi qu'à des travailleurs immigrés (Autrichiens, Italiens, Espagnols, Portugais...).

En 1920, les dirigeants, pour loger leurs ouvriers, décident de faire construire, en lien avec la ville de Nantes, des habitations à bon marché. Ils commandent à la maison Bessonneau d'Angers 450 maisonnettes de 3 ou 4 pièces. 3 cités voient alors le jour : la Baratte, le Ranzay et la Halvèque. Les maisons sont pourvues d'un confort exceptionnel pour l'époque : l'électricité dans chaque maison, le service d'eau potable municipal dans chaque rue. Mais on y souffre beaucoup du froid. Les rues se coupent à angle droit, elles n'ont pas de nom, mais des numéros comme en Amérique. Une vie communautaire s'y développe.

---

<sup>1</sup> LBC : Société de locomotives Batignolles Châtillon.

<sup>2</sup> Baron Jean-Claude, dans *Les Nouvelles de Loire-Atlantique*, années 1970, extrait de *Saint-Jo et les Batignolles, histoire d'un quartier nantais*.

En 1936, lors du Front populaire, les Batignolles sont en grève et les ouvriers sont les seuls, dans la métallurgie nantaise, à occuper leur usine. Une vraie solidarité se met en place et les cultivateurs voisins ravitaillent les grévistes. Après la débâcle de 1940 et avec l'Occupation, l'usine se trouve dans l'obligation de travailler pour les Allemands. Les 3 cités deviennent très vite des lieux de résistance.

## Un couple de militants

**Jean Losq** est né le 23 juillet 1907 à Douarnenez dans une famille d'ouvriers bretons. Il arrive tout jeune à Nantes avec les siens. Son père débute comme ouvrier à Indret puis aux Batignolles. À son tour, Jean est embauché à l'usine comme riveur.

**Renée Baudic** est née à Nantes le 4 juillet 1910. Elle est mécanicienne chez Cholette, une entreprise de vêtements militaires.

Jean Losq et Renée Baudic se marient en septembre 1930. Le couple s'installe alors dans le quartier Barbin où naissent les trois premières filles. Ils déménagent ensuite pour la cité de la Halvèque.

Renée et Jean adhèrent au Parti communiste français (PCF) en septembre 1935. Jean obtient, l'année suivante, une autorisation préfectorale *de colportage livres – écrits – journaux*. Ils maintiennent leurs adhésions au PCF lorsque celui-ci devient illégal en 1939 et s'impliquent dans des actes de résistance dès 1940. Jean participe à la propagande dans l'usine et les cités avec ses camarades, Raymond Hervé, Gaston Turpin, Louis Conan et Auguste Chauvin.





*Les cités ouvrières et l'usine entre les 2 guerres (coll. particulière)*

Renée est, elle aussi, très active. *Nous avons commencé à distribuer des tracts dans les usines et à afficher dans les rues*<sup>3</sup>. Son action relaie principalement celle de Louis Le Paih, dit *Lili*, ami d'enfance du quartier Barbin. *Je cachais des copains FTP*<sup>4</sup> *dans l'illégalité, des gens de passage, le plus souvent inconnus. Je distribuais des tracts, je procurais des tickets de ravitaillement (volés) aux familles des copains en difficulté.* Elle recopie même parfois à la main avec ses filles des tracts et des affiches.



*Étiquette de propagande (ADLA*<sup>5</sup>*)*

<sup>3</sup> Entretien de Renée Losq avec Dominique Bloyet, le 15 janvier 1993, Sainte-Luce-sur-Loire.

<sup>4</sup> FTP Francs-tireurs et partisans, organisation armée de résistance créée par le PCF au début de 1942.

<sup>5</sup> Archives départementales de Loire-Atlantique.

Elle héberge à plusieurs reprises Raymond Hervé et d'autres FTP.

Les femmes des Batignolles jouent un grand rôle dans ces formes de résistance. Le groupe de la Halvêque est encadré par Renée Losq, Paule Vaillant, Marie Maisonneuve, Marcelle Baron...

En 1941, Jean est arrêté pour avoir distribué des tracts à Carquefou avec Louis Le Paih mais, d'après le témoignage de Renée Losq, un gendarme bienveillant le libère.

Repéré et soupçonné par la police d'être l'un des dirigeants des FTP nantais, recherché en mai 1942, il est arrêté le 28 septembre<sup>6</sup>, sous les yeux de sa fille Annick âgée de 9 ans, chez son beau-frère, Jacques Guilloux. La police y trouve de nombreux documents compromettants. Il est incarcéré à la prison La Fayette. Il est jugé lors du Procès des 42 en janvier 1943 et fusillé le 13 février de la même année, au stand de tir du Bêle<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Suivant les sources, la date de son arrestation varie. La date ici retenue est celle indiquée par la famille.

<sup>7</sup> Rue Claude et Simone Millot (quartier la Beaujoire), Nantes.



Renée est arrêtée, le même jour que son mari, le 28 septembre à Trégunc (Finistère) où elle s'était réfugiée avec 2 de ses enfants, après avoir participé le 9 septembre à l'évasion de Raymond Hervé au tribunal de Nantes. Jugée au Procès des 42, elle est ensuite déportée.

Au moment de leur arrestation, Renée et Jean ont 7 enfants : 6 filles, Josette, Jeannine, Annick, Renée, Yvette, Lucienne et un garçon, Alain, né en 1941.

## Portraits de camarades<sup>8</sup>

### Jacques Guilloux

est né le 17 juillet 1909 à Douarnenez. Époux d'Éva Losq, sœur de Jean, il habite avec sa famille dans la cité de la Halvèque et travaille comme fondeur à l'usine des Batignolles. Sa femme remplit les fonctions de pontonnière dans la même usine.



Arrêté le 28 septembre 1942 en même temps que son beau-frère, il est accusé d'être un militant communiste, de distribuer des tracts et d'héberger des communistes en fuite. Il est jugé lors du Procès des 42 et condamné à mort car des tickets d'alimentation volés ont été retrouvés chez lui. Il est fusillé le 13 février 1943, au stand de tir du Bêle.

### Louis Le Paih

est né le 27 octobre 1911 à Nantes. Ouvrier maçon, il est, avant-guerre, l'un des responsables nantais du syndicat CGT<sup>9</sup> du bâtiment et à ce titre l'un des dirigeants de la grève nantaise du bâtiment en 1938. À partir de 1939, il travaille à l'entreprise des Batignolles.



Dès 1941, la police nantaise le recherche pour l'arrêter. Il passe dans la clandestinité où il devient l'adjoint du responsable Jean Vignau-Balous, interrégional militaire de l'Organisation spéciale du PCF (l'OS<sup>10</sup>) pour l'Ouest de la France.

Avec ses camarades des Batignolles (Auguste Chauvin, Raymond Hervé, Gaston Turpin), il participe à divers sabotages (pylônes électriques, pont roulant des Batignolles...).

Il est arrêté le 12 janvier 1943 à Nantes pour attentat et accusé d'être un dirigeant FTP. Condamné à mort lors du Procès des 42, il parvient à s'évader. Le 4 mai 1943, la presse relate les faits : *le lundi 3 mai, à 21 h, un individu extrêmement dangereux s'est évadé, au cours d'un transfert, en gare de Nantes-Orléans. Il s'agit d'un nommé Le Paih Louis-Robert, dit Lili [...], coupable de nombreux actes de terrorisme, et notamment du meurtre du juge d'instruction Le Bras<sup>11</sup>.*

Son évasion est de courte durée, puisque le 5 mai, boulevard Sébastopol, *sans arme, il fut appréhendé sans résistance et conduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt<sup>12</sup>.* Louis Le Paih fait partie des derniers fusillés du Procès des 42, le 7 mai 1943, au stand de tir du Bêle.

<sup>9</sup> CGT Confédération générale des travailleurs.

<sup>10</sup> OS Organisation spéciale du PCF créée en octobre 1940.

<sup>11</sup> *Le Phare de la Loire*, journal collaborationniste, du 4 mai 1943, article : *Un terroriste recherché.*

<sup>12</sup> *Le Phare de la Loire*, des 6-7 mai 1943, article : *Le terroriste Le Paih a été repris.*

<sup>8</sup> Photos des camarades prises par la police lors de leur arrestation (ADLA).

## Auguste Chauvin

est né à Nantes le 27 février 1910.

Chaudronnier à l'usine des Batignolles et domicilié à la Halvèque, il est membre du PCF depuis 1936.

En août 1941, il fait l'objet d'une dénonciation pour avoir distribué des tracts à l'usine. Prévenu à temps de sa prochaine arrestation, il quitte son emploi et entre dans la clandestinité.



Arrêté à Nantes le 13 août 1942 avec Raymond Hervé, il est accusé de 3 sabotages (dont celui du pont roulant des Batignolles, le 23 avril 1942). Jugé lors du Procès des 42, il est fusillé le 13 février 1943, au stand de tir du Bêle.

## Gaston Turpin

est né le 18 avril 1907 à Paris. Marié et père d'un enfant, il occupe un poste de traceur aux Batignolles et loge dans la cité de la Halvèque.



Membre des FTP, il participe à la destruction du pont roulant des Batignolles avec Chauvin, Hervé et Le Paih. Le lendemain, ces camarades réalisent un attentat contre une ligne électrique de Pontchâteau, route de Rennes. Il est arrêté dans la nuit du 7 au 8 janvier 1943, puis jugé au Procès des 42. Accusé de 3 attentats, Gaston Turpin est fusillé le 13 février 1943, au stand de tir du Bêle.

## Raymond Hervé

surnommé *petite tête*, est né à Nantes le 11 mars 1916. Il est chaudronnier aux Batignolles depuis 1940. Arrêté par le Service de police anticommuniste (SPAC)<sup>13</sup> le 13 août 1942 avec Auguste Chauvin, ils sont conduits au



commissariat central de Nantes, rue Garde-Dieu, où ils sont interrogés et torturés.

Raymond Hervé, *une tête de Breton franc et obstiné*, selon Edmond Duménil<sup>14</sup>, est connu pour de nombreux actes de résistance, notamment le sabotage du pont roulant des Batignolles et sa propre évasion spectaculaire du tribunal de Nantes.

<sup>13</sup> Le SPAC, créé en octobre 1941 par le gouvernement de Vichy, devient le Service de répression des menées antinationales (SRMAN) en juin 1942.

<sup>14</sup> Edmond Duménil, 1887-1969, professeur d'allemand au lycée Clemenceau, a été désigné par le Préfet, dès le début de l'occupation de Nantes, pour assurer les traductions de tous les contacts entre les autorités locales françaises et l'occupant allemand.

## Deux exemples d'action

### Le sabotage du grand pont roulant des Batignolles, en avril 1942



*Le pont roulant du bâtiment G des Batignolles après le sabotage - photo de la police (ADLA)*

Le 23 avril 1942, un groupe d'hommes pénètre dans le bâtiment G de l'usine, surnommé la *cathédrale*. Vers 0h30, plusieurs explosions retentissent. Un attentat a été commis contre le grand pont roulant de 150 tonnes servant au transport des locomotives en cours de montage. Les appareils qui ont subi de lourds dommages sont indisponibles pour au moins 6 semaines.

Le gardien ne peut fournir aucune description précise des 3 *individus* qu'il dit avoir aperçus. Une enquête est ouverte, sous la direction de l'inspecteur de police judiciaire Jean Poitou et du juge Le Bras.

Après plusieurs mois d'enquête, 4 hommes sont finalement identifiés comme auteurs du sabotage : Auguste Chauvin, Louis Le Paih, Gaston Turpin et Raymond Hervé, tous employés de l'usine.

## L'évasion de Raymond Hervé et la mort du juge Le Bras

Le 9 septembre 1942, Raymond Hervé est interrogé par le juge Le Bras au palais de justice de Nantes. Avertis de cette audition, ses amis résistants, Louis Le Paih, Eugène Le Bris et Jean Marc font irruption dans le cabinet du juge pour le libérer. Dans le tumulte qui s'en suit, le juge est tué et un gardien de la paix grièvement blessé.

Selon Renée Losq<sup>15</sup>, aucune certitude ne peut être avancée : *ils m'ont raconté que le juge avait ouvert un tiroir, peut-être pour sortir une arme ? Un résistant a tiré, abattant le juge. Lequel ? Je ne l'ai pas su, sûrement pas Hervé, il n'était pas armé.*

La presse et les autorités se déchaînent. Dans une déclaration du 11 septembre, le maire de Nantes, se dit : *[...] disposé à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour essayer de mettre fin aux exploits de cette bande d'assassins, de saboteurs que sont les membres de l'organisation terroriste du parti communiste<sup>16</sup>.*

Jean Vignau-Balous, interrégional de l'OS, fait publier clandestinement un tract qui répond aux propos de la presse sur les FTP : *lorsque Raymond Hervé eut été délivré, il lui était impossible de s'asseoir sur la selle de son vélo pour s'enfuir, de plus, il urinait le sang, suite aux coups de pied reçus dans le ventre [...] Que savez-vous de notre Raymond Hervé ? Dans les journaux, vous avez vu une photo dont les traits ont été déformés à dessein. La tête qu'il fallait pour la circonstance ; Raymond Hervé, ce n'est pas ça. C'est un jeune métallurgiste, ancien employé du gaz que Monsieur le Directeur mit à la porte parce qu'il n'avait pas voulu arroser avec une lance d'incendie les pauvres qui ramassaient les débris de charbon près de l'usine de Roche-Maurice. Métallurgiste aux Batignolles ensuite, il a à son honneur de nombreux faits d'armes contre l'ennemi<sup>17</sup>.*

<sup>15</sup> Témoignage dans l'exposition *Saint-Jo, la Révolution, les Guerres*, organisée par *La Commune libre de Saint-Joseph-de-Porterie*, 1997.

<sup>16</sup> *Le Phare de la Loire*, du 11 septembre 1942.

<sup>17</sup> ADLA

Renée Losq a joué un rôle dans cette évasion. Sa fille Jeannine, alors âgée de 12 ans, raconte<sup>18</sup> : *ma mère m'a dit : tu viens avec moi en ville, en tram. Je devais jouer dans le jardin du palais de Justice, observer et aller prévenir ma mère qui était dans un café proche avec des camarades. Quand tu verras Raymond passer, tu viendras dire combien il y a de gendarmes autour de lui. 2 gendarmes. Quand Raymond m'a vu, il a pensé qu'il y avait quelque chose, un plan qui se préparait. Ma mère est revenue me chercher dans le jardin. Elle n'a rien vu d'autre. Nous sommes rentrées en tram. Sitôt arrivées, nous avons croisé une voisine qui nous a dit que le juge avait été tué. Qui a tiré le premier, le juge ou les résistants ?*

Après son évasion du tribunal, Hervé se cache plusieurs jours dans la cité de la Halvèque chez Renée Losq. Puis, accompagné d'Eugène Le Bris, de Renée et de 2 de ses filles (Josette et Jeannine), il s'enfuit vers Concarneau. Malgré les ordres de Louis Le Paih, qui incite à la prudence, Hervé et Le Bris, à la recherche de fonds pour la résistance, attaquent le bureau de poste de Lanester le 28 septembre. L'affaire tourne mal, Le Bris est arrêté par la police avec l'aide de la population locale. Sous la torture, il livre les noms de Raymond Hervé et de Renée Losq qui sont arrêtés le 28 septembre.

Hervé et Le Bris jugés lors du Procès des 42 sont exécutés le 29 janvier 1943, au stand de tir du Bêle.

Plaque posée par ANFFM<sup>19</sup> à l'entrée du stand de Bêle (coll. particulière)



<sup>18</sup> Entretien avec les auteures, le 21 mars 2012.

<sup>19</sup> Association nationale des familles de fusillés et massacrés.



# La résistance de 1940 à 1942 en pays nantais

## Les premiers actes de résistance à l'été et à l'automne 1940

Les Nantais, comme tous les Français, sont sous le choc de la défaite. L'armistice du 22 juin divise la France en 2 zones : la zone nord occupée par l'Allemagne et la zone sud, administrée par l'État français qui s'installe à Vichy le 1<sup>er</sup> juillet. Le 10 juillet, le maréchal Pétain reçoit les pleins pouvoirs et le 24 octobre à Montoire, la poignée de main entre Pétain et Hitler marque le début de la Collaboration.

Le 19 juin, les troupes allemandes entrent à Nantes et le drapeau à croix gammée flotte bientôt au mât du bâtiment du 11<sup>e</sup> corps d'armée, choisi pour siège de la Feldkommandantur, place Maréchal Foch<sup>20</sup>.



Le siège de la Feldkommandantur (ADLA)

## Les premiers actes de résistance prennent la forme d'actes spontanés et parfois individuels

Si l'heure est à la défaite et à l'humiliation, certains Nantais relèvent la tête. Ils sont minoritaires (comme ils le resteront tout au long de la guerre dans l'ensemble de la France).

Le 28 juin et le 3 juillet, à Nantes, des fils télégraphiques servant à l'ennemi sont coupés ; des affiches appelant à faire confiance au *soldat allemand* sont lacérées...

Le 11 novembre au matin, le drapeau tricolore flotte sur la cathédrale de Nantes. Dans la nuit, deux jeunes, Michel Dabat, 19 ans et Christian de Mondragon, lycéen de 16 ans ont hissé le drapeau au sommet du paratonnerre en déjouant l'attention de la patrouille allemande chargée de faire respecter le couvre-feu. Il faut attendre 11h30 et l'arrivée de la grande échelle des pompiers pour que soient descendues les couleurs nationales !

## Parallèlement, des groupes divers de résistance se mettent en place

Dès juin 1940, le Comité d'entente des Anciens combattants, dirigé par Léon Jost, vient en aide aux 45 000 prisonniers de guerre français, entassés dans les casernes et les camps de la région, comme celui de Châteaubriant. Parallèlement aux actions autorisées par l'occupant (nourriture, vêtements...), il organise des filières d'évasion.

D'autres groupes se créent alliant la collecte de renseignements et d'armes, l'aide aux volontaires cherchant à quitter le territoire pour rejoindre le général de Gaulle et La France libre à Londres, la diffusion de tracts et de journaux clandestins, ou l'action directe comme des attentats contre des cibles allemandes. Citons les groupes du frère Jean-Baptiste Legeay (directeur de l'école Saint-Similien), de Marcel Hévin (dit *Patt*), de Marcel Hatet (des Postes et Télécommunications).

<sup>20</sup> Connue sous le nom de place Louis XVI.



Le groupe Bocq-Adam, auquel appartiennent Marin Poirier et Roger Astic habitant aux Batignolles, détruit par explosifs une quarantaine de véhicules à l'hippodrome du Petit-Port, fin novembre 1940.

Dès l'automne 1940, se mettent en place des réseaux de renseignements liés à La France libre de Londres : le réseau Nemrod avec Honoré d'Estienne d'Orves (1<sup>ère</sup> liaison radio France-Angleterre réalisée à Chantenay le 25 décembre 1940) et le réseau Notre-Dame dirigé par Gilbert Renault (dit *colonel Rémy*).

En décembre 1940, des premiers contacts se nouent entre des dirigeants syndicaux de Loire-Inférieure comme Gabriel Goudy (de la CGT dissoute) et le mouvement Libération à Paris. En 1941, Libération nord est créé en zone occupée et une branche se forme en Loire-Inférieure (de tendance socialiste et démocrate-chrétienne). Des équipes vont être actives chez les cheminots et dans les ateliers des Batignolles. Ce mouvement jouera un rôle important surtout à partir de 1943.

## Le Parti communiste interdit se réorganise

À la suite de la signature du pacte germano-soviétique de non belligérance, le 23 août 1939, le gouvernement français interdit le PCF le 26 septembre 1939. Certains élus et responsables nationaux du parti sont arrêtés. Ils seront ensuite internés au Camp de Châteaubriant, d'autres se cachent. La nouvelle ligne du parti, renvoyant dos-à-dos les impérialismes franco-anglais et allemand, entraîne l'incompréhension, voire le rejet, de beaucoup de militants. La principale activité résistante des communistes qui se regroupent clandestinement est la diffusion de tracts dénonçant avant tout le régime de Vichy

**Ni le Capitalisme anglais et ses « De Gaulle »  
Ni le Capitalisme allemand et ses Doriot Gitton  
Ni les fascistes Français à la Laval Belin Pétain  
Ne sauveront le peuple de France  
LE COMMUNISME SEUL LE LIBÈRERA**

*Copie par la police d'un papillon placardé  
à Nantes les 25, 26 et 27 novembre 1940 (ADLA)*

Mais le PCF commence également à se réorganiser dans la perspective de la lutte armée. Marcel Paul (ancien conseiller général de la Seine, nommé responsable de l'inter-région ouest par le parti en juillet 1940) structure le parti local autour d'anciens militants qui commencent à récupérer des armes.

## Le combat des résistants, malgré une répression terrible des Allemands et du gouvernement de Vichy (1941-1942)

### La répression s'organise

À son arrivée en France, l'armée allemande met en place des services de renseignements et de police.

Devant la multiplication de gestes de résistance dès l'été 1940 (tracts distribués, sabotages...), cette police multiplie les arrestations. Elle est aidée dans la recherche des résistants par la police française et les services de Vichy. D'octobre à décembre 1941, le ministre de l'intérieur, Pierre Pucheu, met en place le SPAC pour traquer les résistants communistes qui sont passés à la lutte armée contre l'occupant.

Le démantèlement des réseaux tout au long de la guerre a très souvent bénéficié de l'aide de *collaborateurs* mercantiles, d'agents infiltrés, ou parfois de résistants qui ont parlé lors de séances très violentes de torture, certains *retournés*, se mettant au service de l'occupant.

## En 1941, la répression en actes

À la suite d'imprudences ou de trahisons, la quasi-totalité des réseaux créés à l'été 1940 est démantelée et leurs membres arrêtés (groupes de Marcel Hevin, de Bocq-Adam, de Jean-Baptiste Legeay, des Anciens combattants). Le 29 août 1941, les responsables du réseau Nemrod sont fusillés au Mont-Valérien dans la banlieue ouest de Paris.

Le 30 août, le cheminot socialiste Marin Poirier, condamné par un tribunal militaire allemand, est le premier fusillé nantais par les Nazis au stand de tir du Bêle.



Annonce par les Allemands de l'exécution de Marin Poirier (AMN<sup>21</sup>)

## L'action des communistes et le drame des 50 Otages, octobre 1941

L'attaque de l'URSS par l'Allemagne nazie, le 22 juin 1941, entraîne une nouvelle stratégie internationale de Staline et, en France, la radicalisation de la Résistance communiste. Cette dernière prend l'armée allemande pour cible et crée un climat de guerre qui provoque un retournement de l'opinion. Le 21 août, à la station de métro Barbès à Paris, un soldat allemand est tué par un commando de jeunes communistes : Pierre Georges, futur *Colonel Fabien* et Gilbert Brustlein. D'autres exécutions ont lieu en province.

À Nantes, le 20 octobre 1941, le Feldkommandant Karl Hotz est abattu, rue du roi Albert, par Gilbert Brustlein, venu de Paris avec 2 autres camarades. Aussitôt, le Reich riposte très violemment : une liste de 50 otages est dressée par le Haut commandement allemand en France et par le Gouvernement de Vichy.

Dès le 20 octobre dans l'après-midi, 5 Nantais dont Marcel Hévin sont fusillés à Paris, au Mont Valérien.

Avis annonçant les représailles allemandes (AMN)

# AVIS

De lâches criminels à la solde de l'Angleterre et de Moscou ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inférieure), au matin du 20 octobre 1941. Jusqu'ici, les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime j'ai ordonné préalablement de faire fusiller cinquante otages.

Etant donnée la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 octobre 1941, à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de 15 millions de francs aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte du coupable. Les informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 octobre 1941

Der Militärbefehlshaber in Frankreich,  
VON STUELPNAGEL.  
General der Infanterie.

<sup>21</sup> Archives municipales de Nantes.

Les exécutions suivantes ont lieu le 22 octobre :

- à Châteaubriant<sup>22</sup>, 27 internés administratifs, presque tous communistes et pour la plupart de la région parisienne (Guy Mocquet, 17 ans, est le plus jeune d'entre eux),
- à Nantes, 16 exécutés au stand de tir du Bêle, des anciens combattants comme Léon Jost, des communistes, des socialistes, des membres du groupe Hévin et des étudiants catholiques,
- 2 otages échappent à la mort.

Ces exécutions soulèvent émoi, colère et réactions en France et à l'étranger. Cette fusillade massive ouvre une nouvelle étape d'actions violentes de résistance que les Allemands médiatisent et que Vichy relaie en condamnant *un crime sans nom*.

De Gaulle, à la BBC<sup>23</sup>, le 23 octobre, trouve [...] *absolument justifié que les Allemands soient tués par les Français [...] Si les Allemands ne voulaient pas recevoir la mort de nos mains, ils n'avaient qu'à rester chez eux et ne pas nous faire la guerre*. Néanmoins, avec Libération-nord, il juge cet attentat aventureux et prématuré en 1941. Cet attentat rencontre l'opposition de certains militants communistes.

## En 1942 à Nantes, la Résistance communiste est très active

Malgré le choc provoqué par ces fusillades, le PCF se renforce, recrute des jeunes et voit revenir des militants qui s'étaient éloignés depuis le pacte germano-soviétique de 1939. Il structure son organisation militaire, avec l'OS. Celle-ci est le bras armé du Front national (FN), mouvement à la fois politique et militaire, d'initiative communiste mais ouvert à tous ceux qui veulent lutter contre l'ennemi. Au début de 1942, l'OS fusionne avec d'autres mouvements communistes pour devenir les FTP dirigés par Charles Tillon.

Les FTP se montrent très actifs à Nantes et dans sa banlieue durant le premier semestre de 1942 (actions de sabotage contre les installations ennemies, les voies de communication, les usines travaillant pour l'Allemagne - l'attaque du pont roulant des Batignolles - attentats contre des militaires allemands ou des Français collaborationnistes...).

La Direction de la Police nationale constate à l'été 1942 que *les régions où l'activité terroriste est la plus importante sont celles du Nord, de la région parisienne, de la Meurthe-et-Moselle et de la Loire-Inférieure*.

*Attentat contre le local collaborationniste du PPF,  
24 juin 1942 (ADLA)*



<sup>22</sup> Le camp de Choisel à Châteaubriant est devenu début 1941 un camp d'internement de militants politiques, essentiellement des communistes nationaux (220 en 1941), arrêtés dès la fin 1940.

<sup>23</sup> Radio anglaise



## La traque des *terroristes* décapite l'organisation communiste qui se reconstitue en novembre 1942.

La collaboration policière du SPAC (qui devient le SRMAN), et de la *Gestapo*<sup>24</sup> intensifie la lutte contre les résistants *terroristes*.

Une série d'arrestations, à l'été et à l'automne 1942 permet, grâce notamment à des aveux d'inculpés lors de séances de torture<sup>25</sup>, de démanteler les FTP : 143 résistants appartenant à des groupes différents, sont arrêtés (101 Français et 42 Espagnols<sup>26</sup>). 45 d'entre eux, dont Jean et Renée Losq, vont être jugés en janvier 1943, au palais de Justice à Nantes, lors du procès à grand spectacle, connu sous le nom du Procès des 42.

En novembre 1942, les Nazis occupent la zone sud, après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord. Le gouvernement de Vichy s'enfonce dans la collaboration avec Pierre Laval (chef du gouvernement, imposé au maréchal Pétain par le Reich en avril 1942) qui [...] *souhaite la victoire de l'Allemagne* et qui, à la demande des Nazis, collabore de plus en plus à l'envoi forcé de travailleurs en Allemagne.

Un nouveau groupe de Francs-tireurs dirigé par Jean Fraix (dit *Roger*) remplace la génération décimée à l'été 1942 et entreprend de nouvelles actions violentes, par exemple, le 14 novembre, attaque à la grenade contre des soldats allemands sortant du cinéma Apollo (1 mort et 7 blessés graves) ; le 4 janvier juste avant le Procès des 42, exécution du chef du personnel des Batignolles, connu comme collaborateur



*Affiche de propagande française 1942 (AMN)*

<sup>24</sup> Section du SIPO-SD, service de police nazie de sécurité et service de renseignements.

<sup>25</sup> L'un des sévices les plus efficaces, d'après l'historien Christophe Belser, pratiqué dans le commissariat de Nantes, rue Garde-Dieu, consistait à allonger *un suspect* sur une table et à lui asséner des coups de nerf de bœuf sur les fesses et dans le dos.

<sup>26</sup> Selon Duménil, p. 254.

# Le procès des 42

À la suite de l'opération d'envergure contre la Résistance communiste française et espagnole, menée par les polices française et nazie entre le 5 août 1942 et le 12 janvier 1943, les Allemands organisent un procès public, couvert par la presse. Ils ont voulu un grand spectacle pour ne pas donner la détestable impression d'une prise d'otages rappelant celle des 50 Otages d'octobre 1941. Leur but est de criminaliser les communistes et de légitimer les exécutions massives pour briser l'élan patriotique.

3 résistants, arrêtés la veille du procès, dont Louis Le Paih, ont été joints aux 42 inculpés : 38 demeurent à Nantes ou dans la proche banlieue ; parmi eux, 8 appartiennent au groupe des Batignolles. Le réseau local des FTP est décimé, sans être toutefois complètement anéanti, puisque ceux qui sont passés au travers des mailles de la traque relanceront l'action résistante.

Le procès se déroule du 15 au 28 janvier 1943, devant le Conseil de guerre allemand qui siège dans la grande salle de la Cour d'Assises de Loire-Inférieure, ornée de drapeaux à croix gammée. Les audiences ont lieu de 9h à 14h.

Les délibérations sont en allemand. L'interprète Edmond Duméril en assure la traduction. Les notes qu'il a prises dans son journal, publiées dans un ouvrage, *Visions d'Histoire*, écrit après la guerre, ont été reprises et commentées par Jean Bourgeon dans *Journal d'un Honnête Homme pendant l'occupation, juin 1940 - août 1944*.

## LES ACCUSÉS ET LE RÉQUISITOIRE

### Qui sont les accusés ?

Le groupe est hétérogène par son implication plus ou moins forte dans la Résistance et par sa composition en âge : de 17 à 58 ans. Parmi les accusés figurent 2 femmes.

Le réquisitoire du procès les classe en catégories :

- le groupe des **assassins** : 10, dont Raymond Hervé, Louis Le Paih, Eugène Le Bris qui sont accusés notamment de la mort du juge Le Bras. Peine demandée : la mort.
- le groupe des **Francs-tireurs qui ont nui aux Français par les actions de sabotage** : 21, dont Auguste Chauvin, Gaston Turpin et Jean Losq, ouvriers aux Batignolles. 5 Espagnols, anciens combattants de l'armée républicaine espagnole, sont inclus dans ce groupe<sup>27</sup>. Peine demandée : la mort.
- les coupables d'**actions en faveur de l'ennemi** : 5. Peine demandée : la mort.
- les coupables de **vol et recels** (par exemple tickets d'alimentation...) : 7 dont 1 qui sera désigné par Renée Losq, après la guerre, comme agent double et qui sera condamné à une peine de prison légère. Peines variables.
- en ce qui concerne Renée Losq et Marie Michel, les faits étant mal éclaircis, l'affaire est renvoyée pour complément d'enquête.

49 chefs d'accusations sont retenus.

---

<sup>27</sup> Ces Espagnols sont réfugiés dans la région de Nantes et de Blain et sont impliqués dans la Résistance. Communistes et étrangers, ils sont considérés comme *un danger permanent pour nos concitoyens* écrit le maire Gaëtan Rondeau, dans une lettre au préfet du 11 janvier 1942. (Carlos Fernandez, *Criminalisation de la Résistance*).



## Les accusés Jean et Renée Losq

**Jean** est **coupable** d'être membre du Parti communiste.



Photo de la police au moment de l'arrestation (ADLA)

Entré dans la clandestinité, il est arrêté le 28 septembre, avec son beau-frère Jacques Guilloux, chez celui-ci, à Nantes.

Dans le réquisitoire n° 31, aucune action précise ne lui est attribuée : *A distribué des tracts, a eu des faux-papiers de Le Paih. C'est un vieux communiste. C'est le beau-frère de Guilloux, il a menti au Tribunal. Il avait avoué avoir donné des grenades à Hervé [...]* L'accusateur public commente : *on a l'impression qu'il est coupable.* Il ne figure même pas dans les 49 chefs d'accusation.

### Renée

est arrêtée le 28 septembre 1942 à Trégunc près de Concarneau, avec ses deux filles aînées, Josette et Jeannine.

Elle est accusée d'avoir participé, le 9 septembre à l'évasion au tribunal de Nantes de Raymond Hervé : *attentat contre le juge Le Bras pour libérer Raymond Hervé le 9 septembre 1942. Le juge fut tué. Inculpés : Le Paih, Le Bras, Jean Marc, Danigo, Madame Losq.* (Acte d'accusation n°34).



Renée en 1940  
(coll. familiale)

## Le déroulement du procès

### Une parodie de justice

Les 45 accusés passent devant le Conseil de guerre allemand. Le président de la Cour martiale est le Docteur Hanschmann ; le Docteur Goettleb représente le ministère public.

L'acte d'accusation de 80 pages, n'est pas lu au procès. L'interprète résume très brièvement à chaque accusé ce qui lui est reproché et la peine requise.

Les accusés ont des défenseurs français : le bâtonnier Guinaudeau qui ne veut pas abandonner aux Nazis des Français sans secours et 4 avocats capables de plaider en allemand : Maîtres Marguerite Pascal, Lauriot, Bernard Lerat de Nantes, Maître Mousquin de Paris. Les avocats se partagent la défense des accusés sans les avoir rencontrés.

Le public est beaucoup moins nombreux que les acteurs du tribunal car la garde de Vichy filtre les entrées. Une haie de gendarmes sépare le public du tribunal. Des journalistes assistent un peu gênés, remarque Edmond Duménil.

Les 45 accusés sont enchaînés, livides, marqués par les privations depuis des mois et par la torture. Les avocats sont frappés par la jeunesse et l'épuisement de la plupart.

Renée Losq et Marie Michel, *2 pauvres mères de famille l'air égaré et pitoyable*<sup>28</sup> sont assises derrière les journalistes.

**Jean Losq** a le courage de dénoncer la torture qu'il a subie de la part des policiers français du SRMAN lors des interrogatoires : *J'ai déclaré cela et bien d'autres choses sous les coups. 3 hommes m'entouraient et j'avais les pieds et les mains attachés.*

---

<sup>28</sup> Duménil p. 258.

Ces violences commises par la police française, révélées par Jean Losq et quelques autres, amènent la défense française à demander la citation d'un représentant de cette police.

*Quand le commissaire Fourcade est venu faire sa déposition, ils nous ont tous mis dans le fond de la salle de la Cour d'Assises, la face contre le mur (Témoignage de Renée Losq, recueilli en 1993).*

Le Commissaire Fourcade, qui témoigne à charge, ose affirmer qu'en sa présence, personne n'avait été maltraité.

## Le verdict et les réactions

### 37 sont condamnés à mort

Le procès était joué d'avance. Le Tribunal suit les conclusions du réquisitoire : tous coupables<sup>29</sup> !

*Les audiences ont convaincu le tribunal de la culpabilité de tous les accusés. Celle-ci est basée sur les aveux, dépositions, matériel trouvé et tracts communistes. Ils ont en général avoué comme devant la police française. Il est vrai qu'ils ont été frappés, mais cela n'a aucune importance pour le jugement ; c'était le moyen de leur faire dire la vérité. [...]*

*Tous les accusés sont membres d'une « organisation spéciale ». [...] L'O.S. était destinée à organiser des attentats surtout contre l'armée allemande et les collaborateurs français. Elle était organisée militairement. [...] Elle réunissait des combattants à la solde du Bolchevisme. [...] C'est un mensonge de déclarer que ce sont des patriotes français ; ce sont des criminels de droit commun. [...]*

*Le Conseil de Guerre a jugé également des crimes contre des Français parce que les coupables avaient commis en même temps des actes contre l'armée allemande. [...] C'est pour cette raison que le tribunal a jugé l'assassinat du juge d'instruction Le Bras, et à cause du caractère particulièrement odieux de ce crime, le tribunal a porté toute son attention sur cette affaire.* Extrait du verdict pris en note par Edmond Duménil<sup>30</sup>.

Après ce verdict, le président demande aux accusés s'ils ont quelque chose à dire.

- **Raymond Hervé**, le deuxième de la liste, déclare : *c'est un massacre, spécialement en ce qui concerne Losq, car j'ai reçu les grenades de Cléro.*
- **Jean Losq** s'exprime : *je n'ai commis aucun attentat. Que le Tribunal pense que j'ai 7 enfants.*

Le courage des Résistants est magnifique. À la fin de la lecture du jugement, les accusés se lèvent et entonnent la Marseillaise. Renée Losq s'en souvient : *lorsque les sentences sont tombées tous les gars se sont levés et ils ont chanté la Marseillaise, ils étaient enchaînés*<sup>31</sup>.

Les avocats écoutent debout, bouleversés d'émotion, l'hymne national interdit. *Les juges étaient blêmes, ils se sont retirés précipitamment comme apeurés*<sup>32</sup>. Le président met sa casquette et s'enfuit rapidement, suivi par tout le tribunal tandis que les condamnés continuent à chanter.

Ils sont reconduits à la prison Lafayette, battus jusqu'au sang par les gardes allemands dans les couloirs entre le Tribunal et la prison. *Malgré leurs hurlements de douleur, les juges militaires ont dédaigné d'intervenir* d'après un journaliste cité par Edmond Duménil.

<sup>29</sup> Sauf en ce qui concerne Le Parc ; d'abord innocenté et finalement exécuté.

<sup>30</sup> Duménil, p. 270.

<sup>31</sup> Etienne Gasche *Destins de déportés*, p. 35

<sup>32</sup> Duménil.

## Les exécutions

Après qu'un délai ait été accordé pour les demandes de recours en grâce, jusqu'au 2 février, les avocats demandent confirmation de ce délai au président Hanschmann qui finit par répondre : *sauf décision contraire du Commandant Général en France*.

Le lendemain 29 janvier, sans que ni les défenseurs ni les aumôniers soient avertis, 9 condamnés sont fusillés au stand de tir du Bêle (dont Raymond Hervé). Ils sont ensevelis au cimetière de Sautron et leurs familles ne sont pas prévenues.



*Le stand de tir du Bêle aujourd'hui  
(coll. particulière)*

Le préfet, le maire de Nantes ainsi que l'évêque et le pasteur signent une demande de grâce pour tenter de sauver les autres condamnés. Elle est portée à Paris par Madame de Sesmaisons<sup>33</sup>. La démarche n'obtient aucun résultat.

Le 13 février à 16h, 25 Résistants sont fusillés au Bêle. Leurs corps sont inhumés dans les cimetières du Loroux-Bottereau (dont Jean Losq et Jacques Guilloux...) et de la Chapelle Basse-Mer (Auguste Chauvin, Gaston Turpin...).

3 autres sont exécutés le 7 mai, parmi eux Louis Le Paih, l'ami très proche des Losq.

<sup>33</sup> Madame de Sesmaisons était déjà intervenue auprès des autorités allemandes pour l'affaire des 50 Otages.

Une épreuve supplémentaire frappe la famille Losq : Françoise, la mère de Jean et d'Éva (épouse de Jacques Guilloux), apprenant les exécutions de son fils et de son gendre, meurt le 14 février à 59 ans. Ce décès est caché aux petits-enfants.

## Le sort de Renée Losq

Renée n'a revu son mari qu'au procès, elle se souvient : [après le verdict], *nous sommes sortis de la salle d'audience et nous avons traversé le grand hall central du tribunal ; là, mon mari a pu s'approcher de moi. Il m'a dit qu'il pensait que j'avais une chance, que si lui et les autres gars étaient condamnés à mort, pour nous les femmes, il y aurait un non-lieu, et que nous allions certainement pouvoir bientôt sortir de prison [...]* (Témoignage de Renée Losq en 1993 dans *Destins de déportés*, Etienne Gasche). Malgré un non-lieu, Renée est envoyée à la prison de Fresnes en mars 1943 puis déportée en Allemagne un mois plus tard.



## Les réactions de la presse collaborationniste

### *La civilisation occidentale épure...*

Au lendemain de la première exécution, le 30 janvier 1943, le journal collaborationniste de Nantes, *Le Phare*, titre :



*Le Phare (AMN)*

Extrait de cet article :

*L'Organisation Spéciale des terroristes n'était autre chose qu'une association de bandits, bande organisée de façon militaire [...] L'activité des terroristes nantais [...] leurs méthodes illustrent tragiquement le sort qu'entend réserver non seulement à la France mais à l'Europe entière, le bolchevisme, ennemi déclaré de toute civilisation. [...] Devant ces évidences, il n'est pas un Français, aimant et respectant son pays, qui n'ait souhaité le juste châtement d'une pègre où ne se retrouvent aucune des vertus de chez nous.*

Ce terrible procès, très médiatisé en 1943, va vite tomber dans l'oubli après la guerre.

## De l'oubli à la mémoire retrouvée<sup>34</sup>

Le drame des 50 otages, grâce aux cérémonies commémoratives dès la Libération, au monument érigé au Pont Morand, à Nantes en 1952, à la dénomination d'une grande artère de Nantes, est resté présent dans la mémoire nantaise contrairement au Procès des 42.

Au stand de tir du Bêle, les 37 fusillés de 1943 sont dans la liste alphabétique des fusillés, sans mention particulière, comme tous les autres<sup>35</sup>. Le monument sculpté par Jules Paressant en 1991 est à la gloire des 50 otages.

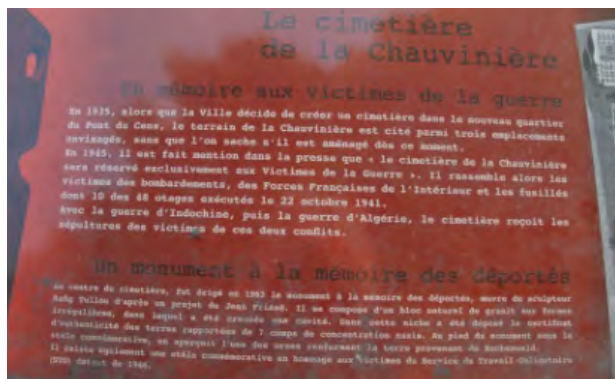


*Le stand de tir du Bêle et les statues de J. Paressant (coll. particulière)*

<sup>34</sup> Le Procès des 42, exposition de 2003.

<sup>35</sup> Voir page 10.

La plaque signalétique à l'entrée du cimetière de la Chauvinière ne fait pas mention des 18 fusillés de 1943 enterrés dans ce cimetière depuis juillet 1945. L'inscription nomme les seuls otages du 22 octobre 1941.



Plaque à l'entrée du cimetière de la Chauvinière  
(coll. particulière)

*Le cimetière [...] rassemble alors les victimes des bombardements, des Forces Françaises de l'Intérieur et les fusillés dont 10 des 48 otages exécutés le 22 octobre 1941.*

Extrait du texte figurant sur la plaque à l'entrée du cimetière de la Chauvinière.

Pour leurs familles ou leurs camarades, ce manque de reconnaissance mémorielle a été longtemps pénible. Renée Losq, d'ailleurs, souffrait du décalage entre la mémoire des 50 otages et l'oubli des 42.

Les fusillés de février 1943 sont célébrés dès 1945, mais uniquement par les militants du PCF et du Comité du Souvenir qui se rendent à pied de la Haluchère au stand de tir du Bêlé. Seule la presse communiste rappelle le procès (*Clarté, La voix des travailleurs*, hebdomadaire du PCF en Loire-Inférieure, en février 1945 et *Ouest Matin*, quotidien communiste breton en février 1950). A la Bourse du travail également, les militants de la CGT et le Comité du souvenir commémorent chaque année les fusillés du Procès des 42, mais la presse n'en parle pas.

À Rezé, en revanche, la municipalité, à la demande des communistes, organise des commémorations et dès 1946, dénomme 6 rues au nom de Rezéens fusillés en 1943. Au cimetière Saint-Paul, une plaque commémorative, posée en 2011, cite les noms des victimes du Procès des 42.

À Nantes, dans la toponymie, on trouve seulement deux noms de fusillés : la rue et le stade Gaston Turpin, proches du lycée Clemenceau, et la rue Eugène Le Parc (quartier Sainte-Thérèse). Rien, dans le quartier des Batignolles, ne rappelle la mémoire des fusillés de 1943.

À partir de l'érection du monument aux 50 otages, toutes les cérémonies commémoratives de la Résistance se déroulent en ce lieu le 22 octobre. Après de vives discussions, entre 1946 et 1952, sur les projets de plaques nominatives à l'entrée d'un nouveau boulevard, la dénomination « Martyrs nantais de la Résistance » est choisie pour honorer anonymement tous les héros victimes des Nazis. La chape du silence retombe sur les fusillés de 1943.

## Pourquoi cet oubli ?

La Guerre froide est la période de relations tendues au sein de la Gauche et entre le PCF et les autorités nationales et locales. En 1947, la municipalité est dirigée par Henri Orrion, élu pour 3 mandats, sous l'étiquette gaulliste puis Républicains indépendants entre 1947 et 1965, puis ensuite par André Morice. Ces élus - au passé trouble (Henri Orrion, par exemple, avait été nommé maire par le Gouvernement de Vichy en 1942 et était en charge de la ville en 1943) ne tiennent sans doute pas à faire ressurgir les ombres du temps de la guerre.

La proclamation par le général de Gaulle de Nantes, *Ville compagnon de la Libération*, le 11 novembre 1941 quelques semaines après le drame des 50 otages puis ses 4 visites à Nantes entre 1945 et 1960, installent le mythe d'une ville unie et pionnière dans la Résistance.

Quant au PCF, il préfère, à l'échelon national, honorer la mémoire des 27 otages de Châteaubriant, fusillés parmi les 50 otages, ce qui a pour conséquence de faire passer au second plan les fusillés du Procès des 42. Les 27 otages de Châteaubriant avaient été arrêtés, souvent dès octobre 1940, en région parisienne parce qu'ils étaient communistes ou/et dirigeants syndicaux ; ils ont donc été fusillés pour leurs idées et leurs engagements dans la résistance avant d'avoir pu



accomplir des actions de guérilla. Le PCF célèbre ainsi des Parisiens plutôt que des provinciaux moins connus. Il veut montrer qu'il est très tôt le *parti des fusillés*, le parti des premiers Résistants. Y a-t-il aussi, dans les deux camps (la Droite et la Gauche), une distinction morale qui s'établit, dans les mémoires, entre les martyrs innocents de 1941 et les auteurs de guérilla urbaine de 1943 ?

## La mémoire retrouvée

Cet oubli a duré jusqu'au début des années deux mille. Il faut attendre la perspective du 60<sup>e</sup> anniversaire du Procès des 42 pour que des recherches historiques conduites par le Collectif *Procès des 42*, soient encouragées par la Ville de Nantes, le maire, Jean-Marc Ayrault souhaitant faire porter un regard lucide sur l'histoire de la Ville.

Ces recherches aboutissent en 2003 à une exposition de panneaux sur les grilles du Palais de Justice, à la réalisation d'un film et à un colloque à l'Université. Pour la première fois, le 13 février 2003, la Ville de Nantes rend hommage, notamment au Bêle, aux morts pour la France de 1943. Renée Losq y est saluée par le maire de Nantes, en présence de Pierre Brasselet, vice-président du Conseil Général et maire de Sainte-Luce-sur-Loire.

Le 16 février 2003, celui-ci inaugure devant l'entrée du château de Chassay (Hôtel de Ville de Sainte-Luce), en présence de la Lucéenne Renée Losq, une plaque dédiée à *Jean Losq 1907-1943, résistant fusillé par les Nazis*.

*Inauguration de la place Jean Losq  
(coll. municipale de Sainte-Luce-sur-Loire)*



En 2011, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire des 50 otages, la Ville de Nantes, dans le but de faire du Bêle un lieu de mémoire, installe un panneau signalétique qui précise les vagues d'exécutions en citant notamment les fusillés du Procès des 42.

# La résistance de 1943 à 1945 en pays nantais

*Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place*

*(Chant des Partisans)*

## 1943 La Résistance se structure

### Une répression de plus en plus efficace...

Après le Procès des 42, l'année 1943 voit la multiplication des arrestations, des procès et des exécutions.

Le PCF est à nouveau démantelé à 2 reprises en 1943, suite à l'arrestation et au retournement de deux responsables du parti qui craquent sous les coups et se mettent au service de la police. Cela conduit au Procès des 16 à Nantes en août, puis à un autre procès en octobre à Angers, se soldant par des emprisonnements, des exécutions et des déportations.

Les réseaux Buckmaster du nord du département (réseaux gaullistes en liaison avec Londres) sont anéantis et Marcel Hatet (responsable de l'association des PTT), contacté par le réseau, meurt à Nantes sous la torture le 7 août.

### ... mais un contexte plus favorable pour la Résistance

1943 est l'année où les succès militaires changent de camp, créant l'espoir d'une délivrance prochaine : le 3 février, c'est la défaite allemande devant Stalingrad et, en juillet, les Alliés débarquent en Italie.

Par ailleurs, la politique de collaboration à outrance de la France avec l'Allemagne pousse de plus en plus de personnes dans la clandestinité et dans la Résistance. En effet, en janvier, Pierre Laval crée la Milice pour mieux lutter contre les résistants et cette *traque antiterroriste* est soutenue par les mouvements collaborationnistes très présents dans la vie nantaise (le Francisme, le Parti populaire français de Jacques Doriot -PPF-...). De plus, en février, Pierre Laval impose le Service de travail obligatoire (STO) en Allemagne pour tous les jeunes gens de 20 à 22 ans ; beaucoup essaient de s'y soustraire.

Malgré des divergences entre gaullistes et communistes, la Résistance finit par s'unifier. Le 15 mai 1943 naît le Comité national de la Résistance (CNR), sous la direction de Jean Moulin.

### La Résistance se structure militairement et politiquement

Libération-nord, le mouvement résistant non communiste le plus important, développe son action à partir de 1943. Outre la recherche de renseignements pour Londres, il aide les réfractaires du STO (fausses cartes d'identité, cartes d'alimentation...) et crée un groupe orienté vers le sabotage.

Il entreprend surtout de rassembler sous son autorité ce qui reste des groupes entrés en résistance depuis 1940. En juin, tous les réseaux de résistance nantais, à l'exception des FTP communistes qui veulent garder leur autonomie dans l'action armée, se rapprochent et forment, en juillet 1943, l'Armée secrète (AS). Londres désigne, à la demande de Libération, le général Audibert comme chef militaire de la région de l'Ouest (celui-ci, d'abord membre de l'extrême-droite a rejoint la Résistance en 1942). 4 bataillons se forment à Nantes.

Parallèlement, se met en place, en septembre, un Comité départemental de Libération (CLD), représentant local du CNR, présidé par Jean-Baptiste Daviais de Libération-nord. Les communistes avec Libertaire Rutigliano (chargé de réorganiser la Résistance communiste après la répression de l'été 1943) participent à cette création dans laquelle ils voient la base de l'administration de la future France libérée.

## 1944, La libération en marche

La Résistance à Nantes est à nouveau décapitée au début de l'année 1944...

Presque tous les responsables sont arrêtés, torturés et déportés : le général Audibert en janvier 1944 avec 150 de ses hommes ; tous les membres du CDL de Nantes en avril.

...mais encore une fois, les différents réseaux se reconstituent

De plus en plus de volontaires, réfractaires au STO, rallient la Résistance avec la perspective proche de la Libération. Certains deviennent FTP, d'autres vont rejoindre des maquis mis en place dans la région suivant les consignes de Londres à l'automne 1943, afin d'y regrouper des hommes et des armes en vue du débarquement.

Le 1<sup>er</sup> février 1944 sont créées les Forces françaises de l'intérieur (FFI) par le général de Gaulle pour coordonner l'action de tous les groupes militaires : AS, maquis, FTP (toutefois ceux-ci gardent leur autonomie).

Tous les réseaux participent à la libération de la région

Au moment du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944, Londres donne l'ordre de mobilisation des maquis.

Dans le maquis de Saffré, plus de 300 combattants FFI se regroupent ; mais, le 28 juin, 2 000 soldats allemands ainsi que des miliciens encerclent la forêt et infligent un sort tragique à beaucoup d'entre eux.

De juin à août, tous les maquis FFI et les combattants FTP au nord et au sud de la Loire favorisent, grâce à de nombreux sabotages, la progression des troupes anglo-américaines vers Nantes.

**Le 12 août 1944, Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire sont libérées.**



*Entrée des blindés américains à Nantes par la rue Paul Bellamy (AMN)*

Cependant, les Allemands, restés cantonnés sur la rive sud de la Loire, notamment à Saint-Sébastien et Basse-Goulaine, attaquent à plusieurs reprises le village de Bellevue à Sainte-Luce-sur-Loire, en particulier le jour du 15 août. Un bataillon FFI est envoyé à Bellevue le 23 août et il choisit le café Guilbaud comme quartier général de fortune. C'est le lendemain qu'un jeune Nantais de 17 ans, Robert Cheval (engagé dans les FFI sous le nom de *Chevalier*) est tué par un obus allemand.



*Plaque posée en 1974 à l'entrée de l'allée de la Caravelle à Bellevue (coll. particulière)*

Il faut attendre le 28 août pour voir les Allemands quitter la rive sud de la Loire.

## La libération de Nantes ne marque pas la fin de la Résistance

La région côtière est toujours occupée. Les FFI poursuivent alors les combats autour de la Poche de Saint-Nazaire où les Allemands encerclés gardent en otages plus de 100 000 habitants. C'est seulement le 11 mai 1945 que le commandant allemand de Saint-Nazaire rend les armes.

La seconde guerre mondiale en Europe se termine donc à Saint-Nazaire.

**Les résistants, qui se sont battus contre l'occupant au péril de leur vie, ne visaient pas seulement la libération du pays mais aussi la construction d'une France nouvelle.**



# Programme de la Résistance pour l'après-Libération

## LE CNR ET SON PROGRAMME

Le 27 mai 1943, à Paris, dans la plus grande clandestinité, est créé le Conseil national de la Résistance (CNR). Cette institution de 16 membres représente l'ensemble des tendances de la Résistance :

- 8 membres des mouvements de la Résistance intérieure des zones nord et sud,
- 6 membres des partis et tendances politiques de l'extrême-gauche à la droite républicaine (les partis communiste, socialiste et radical, les Démocrates-chrétiens, l'Alliance démocratique, la Fédération républicaine),
- 2 représentants des organisations syndicales (CGT et CFTC<sup>36</sup>).

La première séance est présidée par Jean Moulin, représentant du général de Gaulle qui veut rendre plus efficace la lutte contre l'occupant et affirmer sa propre légitimité vis-à-vis des Alliés.

Après l'arrestation de Jean Moulin, le 21 juin 1943, Georges Bidault, démocrate-chrétien, prend la direction du CNR.

Le 15 mars 1944, seulement quelques mois plus tard, le CNR vote à l'unanimité le *Programme du Conseil national de la Résistance*.

*Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.*

*Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.* Extrait du programme du CNR.

*Les mesures destinées à instaurer [...] un ordre social plus juste visent d'abord à châtier les traîtres, puis surtout à prendre à plus long terme des mesures politiques, économiques et sociales.*

Sur le plan politique s'affirme la volonté de restaurer la République, la totale liberté de presse, d'expression et d'association, le suffrage universel (mais le vote des femmes n'est pas évoqué) et l'extension des droits des populations indigènes et coloniales.

Sur le plan économique, des mesures visent à un *retour à la Nation des grands moyens de production* donc à se libérer *des grandes féodalités économiques et financières*.

Sur le plan social, un vaste programme prévoit notamment un *plan complet de sécurité sociale pour tous* (y compris notamment les salariés agricoles), le droit au travail, la retraite aux vieux travailleurs, le retour à un *syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'entreprise et la désignation de délégués d'atelier*.

**La réalisation en quelques mois de ce programme voté à l'unanimité est exemplaire.**

En effet, les divergences entre les membres du CNR sont très grandes. L'élaboration du texte est difficile et laborieuse avec des négociations souvent acharnées entre les différentes organisations politiques et syndicales.

En outre, face à une chasse aux Résistants de plus en plus féroce, les discussions et les échanges sont ralentis par les combats, la clandestinité et les arrestations.

Ce sont très souvent les mêmes hommes qui dressent des plans pour saboter la production, détruire des usines aux mains de l'occupant et qui, en même temps, pensent à la reconstruction et à la restauration de la démocratie en France.

<sup>36</sup> Confédération française des travailleurs chrétiens.



## La mise en œuvre du programme du CNR à la Libération

Une fois installé à Paris, le 25 août, le Gouvernement provisoire (créé à Alger le 2 juin 1944) avec à sa tête le général de Gaulle (jusqu'au 20 janvier 1946) puis Félix Gouin (jusqu'à juin 1946), prend une série d'ordonnances visant à appliquer les grandes réformes de structure du CNR :

- vaste mouvement de nationalisations (Les Houillères du Nord, la marine marchande, les usines Renault, Air France, les grandes banques, le gaz et l'électricité, les grandes compagnies d'assurance...),
- protection et représentation des travailleurs grâce à la généralisation de la Sécurité sociale, incluant la *retraite des vieux*, la création des comités d'entreprises, le statut du fermage et du métayage pour les agriculteurs.

L'ordonnance du 5 octobre 1944 confirme le droit de vote aux femmes, voté dès avril 1944 à Alger par le Comité français de Libération nationale.

Adoptées en quelques mois, ces réformes, issues de la Résistance, mais se référant aussi au Front populaire de 1936 et - sans le dire - à quelques initiatives de Vichy (en matière sociale), ont transformé profondément la société française. **La Libération a ainsi écrit l'un des chapitres les plus décisifs de l'histoire sociale de la France contemporaine**<sup>37</sup>.

## Le programme du CNR dans la mémoire collective

Le programme du CNR est conçu dans le contexte exceptionnel de la Résistance, symbole, à la Libération, d'union nationale. Il est aussi ancré à gauche par son projet de *démocratie économique et sociale*. Mais à partir de 1947, avec l'éclatement de l'union nationale et l'installation de la Guerre froide au niveau mondial, il connaît une longue nuit de 50 ans.

*Le succès grandissant des conceptions libérales de l'économie, dans les années mille neuf cent quatre-vingt dix [...] redonne une utilité au programme du CNR*<sup>38</sup>.

Il faut attendre 1994 pour qu'un chef de l'État, François Mitterrand, préside une cérémonie en hommage au CNR et à son programme. En 2004, pour le 60<sup>e</sup> anniversaire du CNR, 13 anciens résistants célèbres lancent un appel à faire vivre l'héritage de la Résistance. Cet appel se termine par cette phrase adressée aux jeunes générations :

**Créer, c'est résister, Résister c'est créer.**

Ce slogan est repris en 2011 par l'un des signataires de 2004, Stéphane Hessel, dans son petit ouvrage *Indignez-vous*.

---

<sup>37</sup> Selon l'historien René Rémond, dans *Notre Siècle 1918-1988*.

---

<sup>38</sup> Claire Andrieu, dans *Dictionnaire historique de la Résistance*, p. 1017.

# Renée Losq de 1943 à 2003

## 32 MOIS DE CAPTIVITE POUR UNE JEUNE MERE DE FAMILLE RESISTANTE

### Les 32 mois de captivité

À la suite de son arrestation, le 28 septembre 1942, Renée connaît de nombreuses prisons. C'est d'abord Concarneau, puis Quimper. Elle est alors transférée à Nantes où se déroule le Procès des 42. Malgré un non-lieu, elle est envoyée le 4 mars 1943 à la prison de Fresnes (banlieue Sud de Paris).

Un mois plus tard, elle est déportée en Allemagne : elle transite d'abord par Aix-La-Chapelle pour être incarcérée à Prünn (dans la Forêt Noire) d'avril 1943 à juillet 1944, puis à Breslau (actuellement en Pologne) à partir de fin juillet. Là, elle est à nouveau jugée en octobre 1944 et cette fois condamnée à 12 ans de travaux forcés (certaines sources disent 13 ou même 15 ans). Elle passe ensuite un mois à la prison de Jauer, à la frontière germano-polonaise. Ce sont ensuite les camps de concentration tristement célèbres de Ravensbrück (de janvier à mars 1945) et de Mauthausen (en mars et avril 1945).

### La fratrie Losq est dispersée en espérant le retour de Renée

Après l'arrestation de leur mère, les enfants Losq sont pris en charge par le réseau familial et amical.

Après sa déportation, un Conseil de famille<sup>39</sup> prend les décisions qui concernent les 7 enfants. Ils sont accueillis pour des durées variables chez les uns ou les autres. Des noms sont cités par les filles de Renée : Tante Eva, Tante Louissette, Tante Lucienne, Tante Fifine... Mme Arnaudeau, M. et Mme Toussaint...

---

<sup>39</sup> Sous la responsabilité de Tante Lucienne appuyée par l'assistante sociale des Batignolles, Mme Loucanoff.

Chacun des enfants vit des séjours d'accueil très variés, seul ou avec l'un ou l'autre des sœurs et frère : dans la famille à Nantes ou à Paris, au Château de Gèvres à Treillières (Centre d'accueil pour enfants), à Megève, ou encore en Suisse (dans un hôtel réquisitionné par la Croix-Rouge pour les enfants victimes de la guerre) et dans des familles liées à la Croix Rouge...

Quand Renée est libérée le 23 avril 1945, par la Croix-Rouge internationale, elle a 35 ans et pèse 32 kg.

Elle arrive à Paris le 29 avril 1945. Sa fille Renée qui est la première des enfants à la revoir, se souvient de sa mère [...] *perdue dans un grand manteau marron avec une grande croix blanche dans le dos... et de ses cheveux attachés en rouleau par une ficelle...* La maman confond sa quatrième fille Renée avec son aînée Josette, blonde elle aussi<sup>40</sup>.

Elle rentre à Nantes le 2 mai 1945. La famille se réinstalle progressivement à la Halvèque. La mère et les 7 enfants sont réunis pour la rentrée des classes.

Mais de ce qu'elle a vécu pendant les 32 mois de détention, Renée ne parlera jamais à ses enfants.

### Témoignages sur l'horreur des camps

#### Longtemps après, Renée Losq témoigne sur ce qu'elle a vécu

Comme beaucoup d'hommes et de femmes déportés, après son retour, Renée ne raconte pas ce qu'elle a vécu pendant ces longs mois : *dans l'euphorie de la Libération, personne ne voulait en parler. Les camps étaient quelque chose d'inimaginable*<sup>41</sup>.

---

<sup>40</sup> Entretien du 30 juillet 2012

<sup>41</sup> *Sainte-Luce Hebdo*, avril 1995.

L'un de ses camarades, Joël Busson<sup>42</sup>, confirmera, dans son allocution lors de ses obsèques, le 4 décembre 2003, sa retenue à raconter : *à force de questionnement, tu nous répondais : tout était difficile à vivre, il fallait toujours attendre, l'appel, des heures dans la neige, faire la queue pour obtenir sa nourriture, et encore pour la toilette, et toujours la crainte de se faire battre.*

Renée ne se livre que 50 ans plus tard lors d'entretiens avec des journalistes ou des historiens. Au journaliste du magazine *Sainte-Luce Hebdo*<sup>43</sup>, elle relate les conditions de détention qu'elle a connues : *nous étions les uns sur les autres, écrasant les punaises sous nos pieds. Tous les soirs, on nous faisait déshabiller avec juste une chemise sur le corps. Je n'avais aucune nouvelle de mes enfants.*

*Je suis arrivée à Ravensbrück après 8 jours de convoi sans boire ni manger, ou presque. À ce moment-là, je n'ai aucune idée de ce que sont les camps d'extermination. Mais lors des appels, chaque jour, je commence à réaliser. [...] Les camarades tombaient sans que nous ayons le droit de les ramasser.*

*On n'avait plus le sens de la vie. Je continuais à vivre, tout simplement, sans savoir si le lendemain on allait être debout. Tous les matins, on relevait les cadavres dans notre baraquement...*

Dans ces mêmes années quatre-vingt dix, elle se laisse aussi interroger par Etienne Gasche<sup>44</sup> : *12 ans de travaux forcés ! Non-lieu à Nantes, mais les travaux forcés à Breslau ! Après ce jugement, je me suis retrouvée dans une prison pour travaux forcés, mais les Allemands nous déplaçaient souvent à travers le pays. Et c'est comme cela que je suis arrivée à Ravensbrück. Puis, j'ai finalement été déportée à Mauthausen pour les derniers mois de la guerre. Tous ces trajets dans des wagons à bestiaux ; le train bloqué sur la voie parce qu'il fallait laisser la priorité aux convois de l'armée allemande. Là, on a souffert... Des semaines entières dans des wagons à bestiaux avec un morceau de pain, une tinette dans le milieu, pas*

*d'air pour respirer, chacune son tour pour pouvoir dormir. L'une se mettait accroupie et l'autre restait debout, comme cela, on pouvait se reposer un peu. Et pratiquement jamais à boire. Parmi nos camarades, c'était une hécatombe, les filles tombaient comme des mouches. Nous étions devenues des loques, des loques humaines. Je sais aujourd'hui que j'avais pratiquement perdu conscience. Par moment, je ne pouvais pratiquement plus raisonner, je savais encore que j'avais des enfants, mais je ne me souvenais plus bien d'eux, où ils étaient...*

*À Ravensbrück aussi, j'ai rencontré des filles de Nantes, mais nous étions si nombreuses. Des convois entiers arrivaient régulièrement dans le camp ! Avec les camarades, même celles qui n'étaient pas du même bord, l'entente était bonne. Il y avait une solidarité tout de même. J'ai eu de très bonnes camarades qui n'étaient pourtant pas communistes... Quand une fille était malade, on s'arrangeait, on essayait de lui donner un petit quelque chose à manger.*

*[...] Moi, j'ai vu des squelettes... à Ravensbrück... Une fois, pour chercher du pain, je suis allée à côté du four crématoire. Là, je ne retournerai jamais, me suis-je dit. Il y avait un tas, un tas haut comme la maison... des squelettes...*

*[...] Une fois, à Mauthausen, nous avons été regroupées dans la carrière. Il fallait descendre 180 marches, ça faisait une sorte de cuvette. Là, logiquement, nous aurions dû être détruites, brûlées... Je me demande encore...*

*[...] Vous savez, si on est revenu, c'est parce qu'on devait avoir à revenir...*

<sup>42</sup> Président du Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure.

<sup>43</sup> *Sainte-Luce Hebdo*, avril 1995.

<sup>44</sup> *Nantes, Destins de déportés, 1939 – 1945*, Éditions CMD 1997, pp. 41 et 42.

## Une compagne de captivité, Cécile Lesieur, complète son témoignage

Le 21 octobre 1989, Renée est décorée, à Sainte-Luce, par Cécile Lesieur<sup>45</sup>, d'une médaille de Ravensbrück. Celle-ci lui annonce en même temps sa promotion au titre d'Officier de la Légion d'Honneur.



Décoration de Renée par Cécile Lesieur (coll. familiale)

*Nous voici à nouveau réunies pour une bien agréable cérémonie, toi, ma petite sœur de misère, je te remercie de me garder comme marraine.*

Cette compagne de captivité dont le chemin a rejoint celui de Renée à la prison de Prünn, en Allemagne, après avoir relaté le parcours de Renée dans la Résistance et la captivité, évoque leurs souvenirs communs :

*[...] J'arrive avec une très mauvaise nouvelle pour elle. Elle ignore ce qu'est devenu son mari et je lui apprends que le groupe de Jean a été fusillé, donc lui aussi. Cela nous rapproche l'une de l'autre. Renée était une camarade charmante que nous aimions toutes dans notre cellule de 8 personnes, toutes des patriotes [...].*

*Nous continuons la Résistance après notre arrestation. À Prünn, souviens-toi, Renée, nous incitions nos camarades à ne pas travailler ou à saboter ; par exemple, nous devons faire des brosses à canon, il s'agissait de les rendre inutilisables. Pour le tricot, nous défaisons [la nuit] ce que nous avons fait dans la journée et nous tricotions pour nous [des] soutiens-gorge que nous cachions dans les ourlets de nos manteaux*

<sup>45</sup> Secrétaire nationale de l'Amicale de Ravensbrück.

*que nous avons gardés avec nous... Un jour, c'est la fouille et nous sommes découvertes. Conclusion, nous sommes expédiées à Breslau, forteresse pleine de punaises qui nous empêchaient de dormir.*

*Mais nous avons tellement confiance dans la victoire de la Résistance et des Alliés que notre moral n'a jamais été atteint. Nous rêvions de revoir la France et ce fut notre pensée jusqu'à la fin du cauchemar.*

*De Breslau, nous partons pour Ravensbrück où nous trouvons un autre genre de vie. Renée et moi sommes au Bloc 32 des NN : Nuit et Brouillard<sup>46</sup>. Celles qui nous ont précédées sont déjà organisées. La Résistance, c'est évidemment le sabotage, surtout pour celles qui vont chez Siemens ou au Betrieb<sup>47</sup>.*

*La vie est très dure, avec les appels du matin à 4h par tous les temps : froid, gel, neige ; cela détériorait notre santé. Combien de compagnes sont tombées durant les appels !*

*[...] Au bloc 32 de Ravensbrück, nous sommes désignées pour partir au camp de Mauthausen, camp NN pour les hommes. Lorsque les membres de la Croix-Rouge canadienne sont arrivés à Ravensbrück, ils étaient horrifiés de nous trouver dans l'état où nous étions. Mais, lors de notre arrivée à Mauthausen, beaucoup de compagnons nous connaissaient et n'acceptaient pas l'état dans lequel nous étions et ils ont craint qu'on nous extermine. Une solidarité spontanée s'est soulevée avec une telle force en notre faveur que le commandant du camp en a eu vent et s'est cru obligé de réunir les hommes pour leur dire qu'il ne serait pas touché aux femmes. Nous serons toujours reconnaissantes à nos camarades de Mauthausen, car c'est vraiment grâce à eux que nous sommes là aujourd'hui. Jamais nous ne pourrions les oublier.*

*Un jour d'avril 1945, nous sommes montés dans des camions pour aller vers la liberté, revoir la France et nos familles [...].*

<sup>46</sup> Germaine Tillion explique dans *Ravensbrück* (paru en 1973 et réédité en 1988) que cette expression est sans doute inspirée de l'opéra de Wagner, *l'Or du Rhin* où, dans la scène III, Alberich prononce la formule qui rend invisible : *Nacht und Nebel niemand gleich*.

NN signifiait pratiquement pour la direction des camps : *matériel humain à utiliser mais à tenir à l'œil pour le cas d'un supplément d'enquête éventuel*.

<sup>47</sup> Betrieb signifie atelier (NDLR).



## Renée Losq reprend sa vie de militante

Quelques temps après son retour à Nantes, Renée a retrouvé une vie de couple avec Louis Conan, lui-même ancien déporté en Allemagne au titre du STO. En 1947, elle a avec lui sa huitième enfant, Martine. À partir de 1949, les aînées quittent la maison progressivement et se marient. Louis est carreleur, mais atteint d'une maladie professionnelle, il ne peut garder son métier. Dans les années cinquante, le couple choisit d'investir dans deux bistros des bords de Loire à Sainte-Luce ; un café-épicerie l'*Auberge des Pêcheurs*<sup>48</sup> et le *Café de Bellevue*<sup>49</sup>, qu'ils tiennent ensemble une dizaine d'années. Louis Conan décède au début des années quatre-vingt.

## Renée cultive le souvenir des Résistants et de Jean en particulier

Renée met beaucoup d'énergie à transmettre à ses enfants le souvenir et le respect de leur père Jean et des camarades résistants exécutés en 1943.

Très peu de temps après son retour des camps, le samedi 28 juillet 1945, un événement mobilise Renée et ses enfants, ainsi que les autres familles des 37 fusillés du Procès des 42. En effet, les corps ont été exhumés des différents cimetières où ils avaient été enterrés juste après les exécutions<sup>50</sup>. Après une reconnaissance par les familles, ils ont été rassemblés au musée des Beaux-Arts de Nantes et place de l'Oratoire. Une cérémonie officielle d'hommage est organisée au musée ou à l'église Saint-Similien. Les dépouilles sont ensuite inhumées dans les cimetières nantais de la Chauvinière et de la Miséricorde ou de Rezé, selon les souhaits des familles. Jean et 17 de ses camarades sont inhumés au cimetière de la Chauvinière.



*Tombe de Jean Losq, cimetière de la Chauvinière actuellement en rénovation (coll. particulière)*

Un car de l'entreprise transporte les familles des victimes ayant travaillé aux Batignolles jusqu'au musée des Beaux-Arts pour les cérémonies. Les filles de Jean et Renée se souviennent d'avoir ensuite suivi, à pied, avec leur mère, le cortège funèbre jusqu'au cimetière.

Pour Renée et ses enfants, les visites au stand de tir du Bêle et au cimetière sont un rituel sacré. Sur *ordre strict* de la mère, la visite sur la tombe du père a lieu chaque jeudi. L'une des filles s'en souvient : *pour se rendre au cimetière de la Chauvinière, il fallait passer l'Erdre en bateau, et appeler « ohé, passeur ! »*.

La participation aux commémorations nationales et locales d'hommage aux déportés, fusillés et autres résistants et victimes de guerre est obligatoire et le restera tout au long de la vie de Renée.

Aujourd'hui la présence, aux commémorations à Sainte-Luce de ses filles, petits-enfants et arrière-petits-enfants, perpétue son souvenir et celui de ses camarades.

<sup>48</sup> Actuel Restaurant du Pont de Bellevue.

<sup>49</sup> Ancien restaurant-guinguette Guilbaud, actuellement maison d'habitation auprès du Manoir de Bellevue.

<sup>50</sup> Sautron, La Chapelle-Basse-mer, Le Loroux-Botttereau.

## Son engagement et son témoignage de résistante et déportée

Renée est active et prend des responsabilités au sein des mouvements et associations d'anciens déportés, résistants et victimes de guerre.

Elle adhère en 1947 à la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) dont elle est secrétaire adjointe du Comité directeur et représente cette association au sein de l'Union française des anciens combattants et victimes de guerre (UFAC).

Elle siège dans des commissions du Ministère des Anciens combattants : commission des affaires sociales et commission des pupilles de la nation. Renée représente la FNDIRP en Loire-Atlantique pendant de nombreuses années à partir de 1978.

Elle adhère, en tant que veuve de guerre et femme de fusillé, à l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC). Elle y assume diverses fonctions : au bureau de la section de Saint-Joseph de Porterie, dans une commission exécutive fédérale, au bureau départemental, à la section de Sainte-Luce-sur-Loire dont elle est secrétaire, puis vice-présidente. Elle laisse à celles et ceux qui l'ont accompagnée dans cette vie associative le souvenir d'une femme déterminée, cherchant, souvent avec insistance, à convaincre, voire à imposer ses points de vue nourris par la lecture quotidienne de *L'Humanité*.

Mais Renée répugne à faire les démarches et à constituer les dossiers qui lui permettraient d'être reconnue comme ayant des séquelles de sa déportation. L'une de ses filles la cite disant : *Ils le savent que j'étais déportée et résistante !*



(Coll. familiale)

Elle le fait finalement, poussée par son entourage. Mais des certificats datés de 1957, 1958 et 1959 attestent des difficultés qu'elle rencontre pour faire enfin reconnaître ses droits à une pension. Elle cultive les relations avec des anciens camarades et des anciens déportés. Un témoin raconte qu'elle reçoit à chaque nouvelle année une boîte de pâtes de fruits de la part de Geneviève Anthonioz-de Gaulle<sup>51</sup>.

Attentive à transmettre aux jeunes générations le message de paix qu'elle porte, elle accepte toujours volontiers de témoigner auprès des enfants des écoles et ses déclarations insistent sur la nécessité de cultiver la paix, de tout faire pour que jamais la guerre ne revienne : *plus jamais la guerre qui conduit aux horreurs !*  
*Plus jamais ça !*

## Communiste fidèle et intransigente<sup>52</sup>

Renée est engagée localement au Parti communiste, fidèle à ses prises de position d'avant-guerre. Elle exprime son admiration pour l'Union Soviétique et pour Staline, le vainqueur des Nazis dont la mort en 1953 l'attriste. Selon l'un de ses anciens camarades, elle se rend deux fois en URSS. La chute du mur de Berlin, en 1989, signe à ses yeux la fin des idéaux auxquels elle a adhéré.

Le souvenir de son itinéraire de militante communiste, Renée le cultive jusqu'à la fin de sa vie. Elle y associe son attachement aux valeurs de justice, de solidarité et d'entraide au sein de la classe ouvrière.

Un ancien camarade raconte que, dans les années soixante-dix, alors que Renée n'a plus d'activité professionnelle, *une dizaine de militants [du PC] se réunissait chez elle pour les réunions [de cellule]. Elle restait très combative, avec une force de conviction énorme. Très organisée, elle était la première à payer ses cotisations au Parti et était sévère avec celles et ceux qui étaient en retard.*

<sup>51</sup> Arrêtée le 20 juillet 1943, emprisonnée à Fresnes, déportée à Ravensbrück de février 1944 à avril 1945.

<sup>52</sup> Les informations sur ce point nous ont été livrées dans les entretiens avec des camarades de l'ARAC et du PCF.

Outre ces réunions de cellule, des *compagnons de route* passent régulièrement chez elle, à titre amical. Jean-Luc est l'un d'eux. Ils discutent de l'actualité politique et des évolutions sociales. Jean-Luc évoque avec émotion cette femme qu'il admire profondément. Il a lui-même eu un père silencieux à son retour de captivité en Allemagne et il ressent le besoin de comprendre ce qui, pour lui, est resté dans l'ombre. Dans leurs échanges, elle, qui n'a rien raconté à ses enfants, fait parfois des allusions aux périodes sombres qu'elle a vécues, sans rien vraiment raconter.

Mais entre eux le courant passe : *il pouvait y avoir des désaccords, mais jamais de fâcherie... Elle lisait la presse communiste tous les jours et analysait les faits avec sa vision carrée. Elle manifestait une intelligence vive et documentée. Elle ne ratait pas un débat politique à la télévision. Elle craignait la disparition de la solidarité ouvrière... Elle aimait surtout raconter cette solidarité, ses enfants récupérés par les autres familles et se demandait si cette solidarité serait encore possible aujourd'hui.*

Elle affirme des positions politiques claires, par exemple contre la peine de mort ou pour la contraception ; elle ne cache pas le fait qu'elle regrette de ne pas avoir pu choisir ses maternités. Sur ce point, souligne l'un de ses anciens camarades, *elle était en désaccord avec Jeannette Vermeersch, l'épouse de Maurice Thorez*<sup>53</sup>. *Elle était très féministe dans son affirmation de l'égalité fondamentale entre les hommes et les femmes. Elle était sévère avec les hommes à qui elle demandait de se servir eux-mêmes. À des jeunes femmes proches du PCF qui étaient sollicitées pour militer et qui hésitaient à cause des enfants, elle rétorquait : tu n'as qu'à te débrouiller avec ton mec pour qu'il s'occupe des enfants !*

Elle fait souvent preuve d'intransigeance, secouant les camarades du PCF qui ne lui paraissent pas assez combatifs en particulier pour que perdure la mémoire du Procès des 42. Elle considère comme scandaleux l'oubli dans lequel sont tombés les 37 fusillés de ce Procès, alors que l'exécution des 50 otages est commémorée.

Jean-Luc se souvient de *la solide rancune à l'égard des « sociaux-traîtres », selon l'expression en usage au sein du Parti Communiste dans les années trente*. C'est ce qui peut expliquer l'attitude de Renée à l'égard des militants socialistes locaux. En revanche, *sa détestation de la droite* ne l'empêche pas de nouer une relation forte avec Pierre Brasselet, maire de Sainte-Luce pendant 24 ans, dont elle ne partage pas toutes les idées mais qui lui rend visite régulièrement. Ils ont en commun, selon Jean-Noël Badaud<sup>54</sup>, une certaine admiration pour le général de Gaulle dont Renée possède les Mémoires dans sa bibliothèque. Plusieurs témoins rapportent une phrase de Renée, à propos des élections locales, phrase devenue célèbre : *au 1<sup>er</sup> tour, je vote pour mon parti, au 2<sup>e</sup>, je vote pour mon maire !*

Pour Jean-Luc, trois mots caractérisent Renée : énergie, intransigeance, combat.

---

<sup>53</sup> Secrétaire général du PCF de 1930 à 1964.

---

<sup>54</sup> Président de l'ARAC du département de Loire-Atlantique.

## Le vacarme douloureux du silence

Un autre Lucéen, Thierry Saurat<sup>55</sup>, parle d'elle avec une forte émotion mêlée de respect.

Il a été profondément marqué par sa rencontre, en 1995, avec cette femme *digne et silencieuse*. Il doit animer une réunion organisée par la ville où le témoignage de Renée est sollicité. Il prend le temps de l'écouter. Il perçoit que Renée ressent l'intérêt réel qu'il lui porte. Elle l'appelle *mon p'tit gars*. Il en est touché et regrette, aujourd'hui, de n'avoir pas osé, par pudeur, aller plus loin dans cette relation. Ce qui le frappe, c'est que Renée est capable de raconter très précisément les circonstances de son arrestation et de celle de Jean, le déroulement du procès... tout ce qui l'a amenée dans les prisons puis les camps, mais qu'elle reste très secrète sur ce qu'elle a vécu ensuite : *ce qu'elle n'a pas dit, je l'ai vu dans ses yeux et je l'ai entendu dans ses silences. Renée, pour moi, c'est l'incarnation de la douleur incommensurable... inexplicable des camps. Bloc de souffrance à l'état pur. Des silences de recueillement et de repli sur soi, comme une sorte de remémoration insupportable... Douleur abyssale, jamais dite, enfouie dans ses entrailles. Pas de mots. Le trou béant de cette souffrance immense qu'elle a laissée à ses enfants et petits-enfants...*

Avec Thierry, Renée évoque plus facilement son engagement communiste d'avant son arrestation que son engagement ensuite dans les associations d'anciens résistants et déportés.

Sa vie elle-même est son argument, comme si elle disait à ses contemporains : *si j'ai perdu mon mari et passé tant de mois de ma vie en prisons et en camps, ce n'est pas pour que vous fassiez n'importe quoi maintenant ! C'est le message qu'elle lègue aux générations suivantes : Soyez contre tout ce qui peut aboutir à la guerre.*

Pour Thierry, *Renée n'était pas une personne exceptionnelle, c'est le contexte historique exceptionnel qui a fait d'elle une personne hors du commun. Elle a fait ce qu'elle a pu de sa vie cassée en morceaux à son retour d'Allemagne. C'était une femme simple, elle n'avait sans doute pas les mots ou les idées pour formuler la pensée de sa souffrance...*

Il estime avoir reçu d'elle, à travers leurs rencontres, un enseignement qu'elle n'avait pas conscience de donner.

***Renée a sans doute moins besoin d'une stèle que de notre engagement***

*Remarque d'une des personnes rencontrées*

<sup>55</sup> Directeur de communication à la ville de Sainte-Luce-sur-Loire.



# Bibliographie

## Ouvrages

- BELSER Christophe, *La Collaboration en Loire-Inférieure*, 2 tomes, Geste éditions, 2005
- BLOYER Dominique, *Nantes, la Résistance*, éditions CMD, 1997
- BLOYER Dominique et SAUVAGE Jean-Pierre, *La Répression anticomuniste en Loire-Inférieure 1939-1944*, Geste éditions, 2005
- BOURGEON Jean, *Le Journal d'un honnête homme pendant l'occupation, juin 1940-août 1944*, éditions l'Albaron, 1990
- GASCHE Etienne, Nantes, *Destins de déportés*, éditions CMD, 1997
- LE BAIL Louis, *Saint-Jo et les Batignolles, histoire d'un quartier nantais*, ouvrage édité par 3 associations du quartier, 2012
- MARCOT François (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la Résistance*, éditions R. Laffont, 2006
- RÉMOND René, *Notre Siècle 1918-1988*, tome 6, éditions Fayard, 1988
- SESMAISONS (de) Yves, *Marquise de Sesmaisons, souvenirs de l'occupation*, 1978

## Revue et brochures

- *Auguste Chauvin, résistant FTP, 1910-1943*, Collectif pour la Mémoire des 42, l'Oribus, 2003
- *La Criminalisation de la Résistance*, revue *La Loire-Atlantique de 1939 à 1945* n° 1, 2005, éditions du Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes
- *Sainte-Luce au fil des siècles*, service de communication de la ville, 2000
- *Sainte-Luce hebdo*, avril 1995

## Archives municipales de Nantes

- 24PRESSE174 : *Le Phare de la Loire*, 1942
- 24PRESSE175 : *Le Phare de la Loire*, 1943
- 1PER204 : *Le petit journal de St Jo, Les Batignolles, le sabotage du grand pont roulant*
- Série 1 E : état civil de Nantes
- Série 26Fi : documents figurés des Batignolles
- Recensements Nantes années 1921-1926-1931-1936 et 1946
- Listes électorales
- Registre des inhumations, cimetière de La Chauvinière

## Archives départementales de Loire-Atlantique

- 27 J 39 : fiches des fusillés, Seconde Guerre Mondiale
- 1693 W 112 : tract diffusés après l'affaire de la mort du juge Le Bras, 1942
- 1693 W 138 : rapport de police, affaire des Batignolles
- 1694 W 12 – 13 – 14 : arrestations et libérations de résistants
- 1694 W 16 – 17 : faits de résistance, Seconde Guerre Mondiale
- 43 Fi boîte 6 LOG 49 : vue de l'usine des Batignolles
- 4M1850- 51 fiches de police pour les Français
- 4M1853 : fiches de police pour les Espagnols

## Autres sources

- Témoignages filmés de Gilbert Brustlein (2001), Renée Losq (2003) et Christian de Mondragon (2004), musée d'Histoire de Nantes (Château des ducs de Bretagne) salle 27 *Les Années noires*
- Film, *Le Procès des 42, témoignage pour demain*, de Marc Grangiens avec les élèves du lycée Léonard de Vinci de Montaigu, 2003
- Exposition de 13 panneaux sur *Le Procès des 42*, de Guy Haudebourg, 2003, en ligne sur le site du Comité du souvenir [www.resistance-44.fr](http://www.resistance-44.fr)
- Entretiens, en 2012, avec les filles de Renée et Jean Losq : Jeannine Losq-Bernard et Renée Losq-Damotte et avec la fille de Renée Losq et Louis Conan, Martine Conan.

# Sigles

- ADLA Archives départementales de Loire-atlantique
- AMN Archives municipales de Nantes
- ANFFM Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance
- ARAC Association républicaine des anciens combattants
- AS Armée secrète, créée en juillet 1943
- CDL Comité départemental de libération, représentant local du CNR
- CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens
- CFLN Comité français de Libération nationale. Pouvoir créé à Alger par le général de Gaulle le 3 juin 1943
- CGT Confédération générale des travailleurs
- CNR Conseil national de la Résistance créé le 27 mai 1943 et présidé par Jean Moulin
- FFI Forces françaises de l'intérieur, créées en février 1944 par le général de Gaulle
- FN Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France. Mouvement de résistance créé par le PCF en mai 1941
- FNDIRP Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes
- FTP(F) Francs tireurs et partisans (français), branche armée du Front national créée par le PCF au début de 1942
- OS Organisation spéciale, groupes armés de protection du PCF (1940-1942) avant la création des FTP
- PCF Parti communiste français
- PPF Parti populaire français. Parti d'extrême-droite créé par Jacques Doriot en 1936 ; collaborationniste de 1940 à 1944
- SIPO-SD Police nazie de sécurité et service de renseignements. La Gestapo est une section du SIPO-SD
- SPAC Service de police spécialisé dans la lutte contre le communisme créé par Vichy en octobre 1941 ; devient le Service de répression des menées antinationales (SRMAN), en juin 1942
- STO Service du travail obligatoire pour les jeunes gens, instauré par Vichy en février 1943
- UFAC Union française des anciens combattants et victimes de guerre





**Association « Au bord du fleuve »**  
Conservation et valorisation du patrimoine  
de Sainte-Luce-sur-Loire  
[auborddufleuve@gmail.com](mailto:auborddufleuve@gmail.com)



**44**

**Comité départemental du souvenir des fusillés  
de Châteaubriant et Nantes  
et de La Résistance en Loire Intérieure.**



**Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.**  
Des Combattants pour l'Amitié, la Solidarité, la Mémoire, l'Antifascisme et la Paix.  
**Comité Départemental**